

---

Soutien à l'autonomie

## **Envol Lorraine accompagne de jeunes adultes autistes, locataires d'une résidence autonomie**

mai 2020

[Estelle Camus](#)

[Télécharger en PDF](#)

Imprimer la page

Index

- [Type d'action](#)
- [Département](#)
- [Sur le vif](#)
- [Porteur\(s\) de l'action](#)
- [Objectif\(s\) et bref descriptif](#)
- [L'essentiel](#)
- [Origine\(s\)](#)
- [Description détaillée](#)
- [Bilan](#)
- [Partenaire\(s\)](#)
- [Moyens](#)

---

## Type d'action

- Accessibilité
- Habitat / logement
- Partenariats / transversalité
- Personnes handicapées
- Pratiques professionnelles
- Soutien à domicile

## Département

Moselle (57)

## Sur le vif

*« Lorsqu'il vivait chez ses parents, Maël restait enfermé des journées entières dans sa chambre. Ici, il se sent chez lui, il s'est ouvert et participe de lui-même chaque semaine à la séance de gym avec d'autres résidents âgés et au déjeuner collectif. Il est fier de son logement, des compétences qu'il s'est découvert. Il est totalement différent ».* Laurence, « coordinatrice » du dispositif

## Porteur(s) de l'action

Association Envol Lorraine

## Objectif(s) et bref descriptif

A Saint Avold (57), la résidence autonomie « Les Platanes » permet à de jeunes adultes atteints de troubles du spectre autistique de faire l'apprentissage d'une vie « chez soi ». A l'occasion de la réhabilitation de la résidence, six appartements ont été adaptés à leurs contraintes et leur ont été réservés. Une éducatrice de l'association Envol Lorraine, qui porte le projet, assure une présence quotidienne auprès des jeunes adultes autistes, les accompagne dans leur vie sociale et favorise l'émergence d'une dynamique collective de pair-aidance. Au contact des personnes âgées, avec qui ils partagent des activités au sein de la résidence, les jeunes adultes retrouvent une interaction sociale et progressent dans leur autonomie.



## L'essentiel

**Date de création :** 2018

**Population concernée :** Jeunes adultes célibataires, porteurs de troubles du spectre autistique (TSA).

**Zone d'implantation :** La résidence autonomie les Platanes est située à Saint-Avold, commune rurale de Moselle, frontalière avec l'Allemagne, qui compte environ 17 000 habitants. La résidence est implantée au centre-ville, à proximité des commerces, des transports et des services.

**Configuration de l'habitat :** 8 appartements de Type 1 rénovés et adaptés, au sein d'une résidence autonomie de 52 logements, en cours de réhabilitation. La résidence autonomie dispose d'espaces communs : restaurant, buanderie, bibliothèque, salons de télévision.

**Partenaires :** AAFPA (Association pour l'Action en Faveur des Personnes Agées), Agence régionale de Santé (arS) Grand Est, Carsat Alsace Lorraine, Caisse nationale d'assurance vieillesse (CNAV), Département de la Moselle, la commune de Saint-Avold.

**Programmes, AAP :** Appel à projet de l'arS Grand-Est « Un projet habitat inclusif par département ».

### Spécificités :

- Un partenariat entre une association de familles, gestionnaire de services spécialisés dans le suivi de personnes porteuses de TSA et une résidence autonomie, pour la mise à disposition de logements au sein de cette résidence.

- 
- La présence quotidienne, auprès des jeunes autistes occupant les logements, d'une « coordinatrice », salariée de l'association.
  - L'accès à l'ensemble des services proposés par la résidence.

**Cette action a été identifiée dans le cadre d'un [appel à contribution diffusé en mars 2019, en partenariat avec la CNSA.](#)**

## Origine(s)

L'association Envol Lorraine a été créée en 1995 par des familles et des proches de personnes porteuses de troubles du spectre autistiques (TSA), afin d'informer sur les spécificités de ces troubles, d'accompagner les familles et de militer en faveur de l'inclusion des personnes autistes dans la société. L'association a ainsi développé à partir de 2009 plusieurs dispositifs : deux Services d'Education Spéciale et de Soins à domicile (SESSAD) qui accompagnent des enfants et adolescents de l'âge de 1 an jusqu'à 20 ans; une Unité d'Enseignement Maternelle pour Autistes (UEMA), implantée dans une école de Metz et qui accueille sept enfants âgés de 3 à 6 ans; un Service d'Accompagnement Médico-social pour Adultes Handicapés (SAMSAH) spécialisé autisme, en charge du suivi de 15 adultes porteurs de TSA ; un Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées (PCPE) qui coordonne l'intervention de professionnels libéraux autour d'enfants passés par l'UEMA.

Le siège d'Envol Lorraine ainsi que deux de ses services, le premier SESSAD de l'association, l'Oiseau Bleu et le SAMSAH, sont implantés à Saint-Avold où l'association a bénéficié du soutien du Maire et développé des liens avec plusieurs acteurs de la commune.

Ces différentes missions l'ont amené à constater l'absence de réponse adaptée aux attentes des jeunes adultes autistes. Certains d'entre eux, suivis par le SESSAD, puis le SAMSAH, vivent toujours chez leurs parents alors qu'ils manifestent le désir d'être indépendants, d'avoir un logement ordinaire et un travail. D'autres sont maintenus dans des établissements pour enfants, au titre de l'amendement Creton. L'association élabore alors un projet associant un logement en milieu ordinaire et un accompagnement permettant à ces jeunes de gérer leur quotidien. Elle reçoit le soutien du Maire de Saint-Avold, également Président de l'Association pour l'Action en Faveur des Personnes Agées (AAFPA) : partisan d'une plus grande mixité entre les générations, il leur propose de réserver quelques appartements au sein de la résidence autonomie les Platanes, dont la commune vient de racheter les bâtiments à un bailleur social (Logi Est) et qui est gérée par l'AAFPA. La loi ASV autorise en effet depuis fin 2015, l'accueil de personnes en situation de handicap (15%) au sein de ces structures. De plus, le chantier de réhabilitation lancé au sein de la résidence permet de proposer un environnement adapté à ces jeunes adultes autistes. En 2018, Envol Lorraine répond à l'appel à projet lancé par l'ARS Grand Est « un projet d'habitat inclusif par département ». Son dossier est retenu et l'association se voit attribuer 60 000 euros du fonds d'intervention régional (FIR), pendant deux ans, pour financer l'expérimentation et notamment la création d'un poste de « coordinatrice » du dispositif. Une convention est alors signée entre Envol Lorraine et l'AAFPA : huit appartements sont réservés à des jeunes adultes autistes, une liste d'attente spécifique est mise en place et les deux appartements d'essais de la résidence seront accessibles pour des personnes qui souhaitent tester le dispositif. Entretemps, le chantier de réhabilitation a pris du retard, obligeant à repousser et échelonner l'entrée des jeunes autistes dans leurs logements. Les quatre premiers locataires emménagent progressivement, entre novembre 2018 et septembre 2019.

---

## Description détaillée

### Des logements individuels au sein d'une résidence autonomie

La résidence autonomie « Les Platanes » est un vaste bâtiment de trois étages, composé de plusieurs modules, construit dans les années 2000 et bordé par une des rues principales de Saint Avold. Il ne faut pas plus de dix minutes à pieds pour accéder à l'ensemble des commerces, administrations et services de la commune. La gare routière se trouve également à proximité et une navette hebdomadaire permet aux résidents qui le souhaitent d'aller faire des courses à la grande surface située en périphérie. Les bâtiments sont organisés autour d'un vaste patio central, conçu comme un lieu de circulation et d'échange entre les habitants, qui dessert les espaces administratifs, les espaces collectifs et les 52 appartements, essentiellement des T1 et des T2, situés pour l'essentiel en étage. « Les Platanes » dispose d'un lieu de restauration, de coins salons et télévisions installés à chaque étage, d'une bibliothèque où peuvent être organisées des animations, d'une laverie, d'une connexion internet mutualisée. Depuis plus d'un an, une réhabilitation des lieux est en cours pour redistribuer totalement les logements, installer des kitchenettes et intégrer des aménagements qui facilitent la vie de personnes en perte d'autonomie : salles de bain adaptées, visiophones, cheminements lumineux... Dans ce cadre, 8 studios de 21 à 31 m<sup>2</sup> sont destinés au dispositif d'habitat accompagné porté par Envol Lorraine. Non meublés, Ils bénéficient d'équipements pour prendre en compte certains troubles, notamment sensoriels, liés à l'autisme, comme des variateurs de luminosité. Par ailleurs, des supports visuels ont été travaillés avec les professionnels d'Envol Lorraine, pour faciliter le repérage temporel et spatial.



Chaque logement fait l'objet d'un bail entre le locataire et l'association gestionnaire de la résidence. Pour les plus grands studios, le loyer s'élève à 378,00 euros par mois, avant déduction de

---

l'allocation personnalisée au logement, auxquels s'ajoutent 146,00 euros de charges (Chauffage, électricité des communs, câble TV, et ordures ménagères).

## **De jeunes adultes autistes partiellement autonomes**

Les premiers jeunes adultes autistes à intégrer la résidence les Platanes ont eu connaissance du dispositif par Envol Lorraine. Deux étaient déjà suivis par le SAMSAH, une autre était en recherche d'un logement lui permettant de quitter l'environnement familial. L'association est également en lien avec plusieurs Institut Médico Educatif (IME) de la région, afin d'identifier des jeunes adultes, pris en charge dans le cadre des amendements Creton, et qui pourraient manifester leur intérêt pour ce dispositif d'habitat accompagné. Ces jeunes adultes souffrent notamment de troubles de la communication et des interactions sociales, de comportements stéréotypés et d'intérêts restreints. Chacun des futurs habitants a pu visiter la résidence et les appartements en préalable à sa demande de logement, formulée par courrier auprès d'Envol Lorraine. L'association recense les candidatures puis les transmet à l'AAFPA qui gère la liste d'attente le temps qu'un logement se libère.

Fin 2019, en raison des travaux de réhabilitation de la résidence, quatre logements sur les huit prévus étaient habitables mais trois réellement occupés. En effet, l'une des premières occupantes, originaire de l'extérieur du département, n'a pas supporté la séparation et l'éloignement et après quelques mois, est repartie vivre dans sa famille. Pour les trois autres garçons âgés entre 22 et 27 ans, qui vivaient précédemment chez leurs parents, il s'agit d'un choix volontaire, s'inscrivant dans un projet de vie plus large et une volonté de gagner en indépendance. Chacun perçoit l'Allocation Adultes Handicapés (AAH) et dispose déjà d'une relative autonomie dans la gestion de leur quotidien : Dimitri, le plus âgé, a le permis de conduire, est en recherche d'emploi et s'apprête à valider son BAFA; Maël, le plus jeune effectue des stages dans la grande distribution et espère ainsi décrocher un contrat de travail. A l'exception d'un seul d'entre eux suivi par le SAMSAH, aucun ne bénéficie d'une orientation de la MDPH. L'accompagnement proposé par Envol Lorraine leur permet de trouver un soutien s'ils en éprouvent le besoin, notamment pour faire face aux difficultés qu'ils rencontrent dans la gestion de leur vie quotidienne et gérer les éventuelles situations de crises. Ils se sentent rassurés, tout comme les familles qui ont parfois du mal à accepter le choix de leur enfant.

## **Accompagner, rassurer, créer du lien**

Pour répondre aux besoins de ces jeunes adultes autistes et favoriser leur maintien dans un logement ordinaire, un poste de « coordinatrice » a été créé par Envol Lorraine. Cette fonction est assurée par une éducatrice spécialisée, qui dans l'attente de la montée en charge du dispositif, conserve un mi-temps d'activités sur le SESSAD. Elle est cependant présente quotidiennement au sein de la résidence où elle dispose d'un bureau, selon des plages horaires variables et définies en fonction des besoins des trois personnes accompagnées. Ses principales missions consistent d'une part à accompagner individuellement chaque jeune dans la gestion de son quotidien (faire les courses, entretenir son logement, veiller à son hygiène, gérer son budget...) et d'autre part à favoriser son inclusion sociale. Elle va notamment familiariser ces jeunes adultes avec leur environnement extérieur, leur faire découvrir Saint-Avold et les ressources auxquelles ils peuvent avoir recours : le réseau de transports, l'épicerie solidaire à quelques mètres de la résidence, la piscine, le cinéma, les services publics... Elle les accompagne également dans leurs démarches administratives pour accéder au dispositif de droit commun ou dans la recherche d'un stage ou d'un emploi, en favorisant notamment le lien avec leurs interlocuteurs. Ainsi, Dimitri a pu réaliser son stage de validation du BAFA à la Maison des Jeunes et de la Culture de Saint-Avold, qui accueille déjà des enfants suivis par le SESSAD. La « Coordinatrice » organise également avec les trois jeunes des temps collectifs plus conviviaux, qui sont autant d'occasion de créer entre eux une

---

dynamique de groupe et de favoriser l'entre-aide.

Par ailleurs, au sein de la résidence, chaque occupant d'un logement a accès à des prestations et activités proposées par la résidence autonomie, qu'il s'agisse du portage des repas à domicile, de repas collectifs, d'animations spécifiques à la résidence ou d'activités extérieures. La « coordinatrice » est là pour faciliter l'accès à ces services. Ainsi, les jeunes ont pris l'habitude de partager deux fois par semaine un repas collectif avec les autres résidents et de participer aux activités de loisirs, comme de la gymnastique douce ou de la zumba. Un travail de sensibilisation à l'autisme a préalablement été réalisé par une psychologue du SAMSAH auprès du personnel des Platanes. De même, des petits groupes d'informations ont été organisés par la « coordinatrice », pour répondre aux interrogations des personnes âgées, qui en avaient manifesté l'envie.



D'autres professionnels peuvent intervenir auprès des jeunes adultes. Ainsi, pour la personne actuellement accompagnée par le SAMSAH, l'action de la « coordinatrice » vient en complémentarité de celle du service, avec lequel des réunions sont régulièrement organisées pour partager l'information et coordonner le suivi. Envol Lorraine a également passé une convention avec une assistante sociale et un psychologue qui exercent en libéral et sont disponibles une matinée par mois pour les jeunes résidents des Platanes. Enfin, la résidence dispose d'un concierge présent 24 heures sur 24, que les résidents peuvent solliciter et qui peut alerter les responsables d'Envol Lorraine, en l'absence de la « coordinatrice ».

### **Un dispositif à conforter**

Après quelques mois de fonctionnement, le dispositif d'Envol Lorraine n'est pas encore pleinement opérationnel, en raison des travaux dans la résidence mais les cinq autres logements sont déjà réservés et l'association Envol a également des demandes d'emménagement en attente. Malgré le départ d'une première occupante, cet habitat accompagné semble répondre aux attentes des

---

jeunes adultes autistes, qui prennent rapidement leurs marques, gagnent en autonomie et demandent moins souvent de l'aide. Le pari de la cohabitation entre ces jeunes et les résidents plus âgés a été relevé plus facilement que ne s'y attendait les initiateurs du projet. Les personnes autistes semblent rassurées par le rythme de vie des plus âgés et des rencontres régulières se sont rapidement instaurés.

Par ailleurs, le travail de sensibilisation mené par la « coordinatrice » et la présence des jeunes habitants des Platanes dans l'espace public, fait évoluer le regard de ceux qui les côtoient sur l'autisme. Les principales résistances viennent pour l'instant des familles elles-mêmes qui ont du mal à accepter l'autonomie nouvelle de leur jeune qu'ils considèrent comme trop risquée. La « coordinatrice » est donc vigilante à les informer régulièrement et à maintenir des liens familiaux. Enfin, la pérennité financière du dispositif reste fragile : selon le décret d'application de la loi Elan, les logements intégrés à une résidence autonomie ne peuvent prétendre au forfait Habitat inclusif qui pourrait permettre de solvabiliser le poste de « coordinatrice ». L'association Envol Lorraine a toutefois sollicité ce forfait, avec le soutien de l'arS Grand Est et du Département de la Moselle.

## **Bilan**

### **Points positifs :**

- La confiance et l'autonomie croissantes des jeunes adultes autistes qui développent des solidarités entre eux et des relations sociales avec les personnes âgées.
- Un réseau partenarial ancien entre Envol Lorraine et les différents acteurs locaux (sociaux, culturels, sportifs, économiques...) qui a facilité la mise en œuvre du projet et qui contribue à l'inclusion des jeunes résidents à la vie de la cité.
- Le travail de sensibilisation de la coordinatrice pour lever les appréhensions du personnel, des résidents âgés et des parents.
- Le recours à des ressources locales, sur un territoire rural et économiquement fragilisé.

### **Points d'attention :**

- Un dispositif dont la pérennité financière n'est pas encore assurée, notamment le poste de coordinatrice.
- Le retard des travaux de réhabilitation de la résidence qui a limité la capacité du dispositif, pour l'instant.
- Un dispositif expérimental qui doit faire ses preuves auprès des familles et des professionnels susceptibles de le promouvoir.

## **Partenaire(s)**

L'AAFPA, L'arS Grand-Est, Carsat Alsace Lorraine, Caisse nationale d'assurance vieillesse (CNAV), le Département de la Moselle, la ville de Saint-Avold.

---

## Moyens

### L'investissement :

Le coût total de la réhabilitation de la résidence s'élève à 2 147 496,00 euros, pris en charge majoritairement par l'AAFPA, dans le cadre d'un emprunt. Le projet a également reçu le soutien de la Carsat Alsace-Moselle et de la Caisse nationale d'assurance vieillesse (CNAV)

### Le fonctionnement :

Chaque locataire finance :

- Le loyer et les charges de son logement, soit 525,00 euros pour un grand studio. Il peut prétendre aux APL, dont le montant varie selon ses ressources (environ 350 euros si la personne perçoit seulement l'AAH). Le Département avance la caution, le premier loyer et participe à l'assurance du logement. Un préavis d'un mois est imposé en cas de départ du logement.
- Les dépenses individuelles d'eau et d'électricité.
- Les frais alimentaires. Il peut recourir à l'offre de repas de la résidence autonomie (6,10 euros en portage et 6,50 euros en salle de restauration). Il peut également bénéficier de l'épicerie sociale toute proche de la résidence.
- Une participation aux activités proposées par la résidence de 8 euros par an.

Envol Lorraine assure :

- Le salaire de la coordinatrice.
- Une contribution pour l'usage d'un bureau à la résidence (mis gratuitement à disposition le temps des travaux).
- L'achat de matériel pour les ateliers.
- La participation à l'utilisation d'un véhicule de service de l'association.

Soit un budget annuel de 56 500 euros, financé les deux premières années par le Fond d'Intervention Régional (FIR), dans le cadre de l'appel à projet de l'arS Grand Est.

## Contact

**Florence VARRASO**

Directrice

---

SESSAD Envol Lorraine de Rémelfing/Bitche

**Adresse** : Cité Emile HUCHET, 55 Avenue principale, 57500 Saint-Avoid

**Tél.** : 03 55 88 54 92

**Courriel** : [Varraso.envol@numericable.fr](mailto:Varraso.envol@numericable.fr)